

Procès-verbal Conférence annuelle ASEP 2023

Date	Mercredi 15 novembre 2023	
Heure	10h00 – 15h45	
Lieu	BBZ Reishauer, Zurich ZH	
Présidence	Jonathan Badan	Co-présidence ASEP
Comité central (CC)	Barbara Egger Marianne Jaquemet Michelle Schmid Céline Tschopp Christoph Wechsler	Co-présidence ASEP & FC Events, présente en invitée Groupe Romands & Tessinois (GRT) ASEP Bureau / Marketing ASEP Réseau associations & cantons Suisse alémanique ASEP Formation continue ASEP
CC étendu	Ruedi Schmid Urs Böller	Admin GT JSSS / ancien président ASEP Présidence ASSEP
	Matthias Stephan	Traducteur ASEP

Procès-verbal

<i>Plénum (matin)</i>	Michelle Schmid	page 2
<i>Prés. cantonaux</i>	Michelle Schmid	page 5
<i>Resp. sport scolaire.</i>	Christoph Wechsler	page 9

Traduction simultanée Matthias Stephan

Liste des présences et des personnes excusées à la fin du présent procès-verbal (page 12)

Ordre du jour matin (Aula salle 119):

1. Accueil et informations
2. Informations de l'ASEP
3. Congrès de formation continue de l'ASEP
4. Échange « Technologie en EPS »
5. Divers
6. Agenda

Ordre du jour présidents cantonaux (salle 109 & 115) :

1. Accueil et informations
2. Procès-verbal de la Conférence annuelle du 16 novembre 2022
3. Informations générales
4. Échange par groupes
5. Échange en plénum
6. Mentimeter
7. Informations des cantons
8. Divers

Ordre du jour des resp. du sport scolaire (Aula salle 119) :

1. Accueil et informations
2. Procès-verbal de la Conférence annuelle du 16 novembre 2022
3. Prise de position « Intervention de personnes externes dans l'enseignement du sport »
4. Attentes vis-à-vis de la conférence annuelle
5. JSSS 2023 & 2024
6. Informations des cantons
7. Divers

Procès-verbal conférence en plénum (matin)

1. Accueil et informations

Jonathan Badan (JBA) salue les président.e.s et les représentations des associations cantonales présentes, les responsables du sport scolaire des cantons et les représentants des CO locaux respectifs de la Journée suisse du sport scolaire (JSSS) 2023 & 2024 ainsi que tous les invités. Il ouvre la conférence en demandant comment nous pouvons garantir le plaisir, la qualité et l'enthousiasme dans l'enseignement (du sport) chez les apprenants - la réponse est : avec des formations continues de haute qualité. L'ASEP se réjouit que les offres telles que le Congrès sport, les formations continues centralisées et les formations continues sur site soient si largement utilisées. JBA montre la liste des présences et des excusés pour la conférence d'aujourd'hui et présente l'ordre du jour qui a été envoyé au préalable.

2. Informations de l'ASEP

- **Médias** : l'ASEP vise une visibilité et une présence de l'éducation physique dans les médias qui auront un impact positif sur l'éducation physique à l'école dans toute la Suisse. Actuellement, les demandes des journalistes proviennent principalement de Suisse alémanique. Ce qui reste un sujet de préoccupation, ce sont les titres parfois négatifs et surtout racoleurs des articles, qui ne reflètent généralement pas le contenu précieux en soi, dans lequel l'ASEP est heureusement aussi souvent citée. JBA énumère quelques articles et médias, comme par exemple l'interview dans « a+e motion », qui sont parus récemment. D'une manière générale, JBA est satisfait de sa présence dans les médias, même si l'on pourrait certainement en faire davantage et si l'intérêt des médias (notamment lors d'événements tels que le Congrès pédagogique « Activité physique et sport » (CSEP), le Congrès du sport scolaire de Suisse orientale (CSSO) ou la JSSS) devrait être plus important.
- **Commission - Intimité dans les vestiaires** : Ce thème a été discuté lors de l'assemblée des délégués de l'ASEP à Bellinzona en juin 2023. Dans de nombreuses infrastructures en Suisse, le problème est que lors de la construction de nouvelles salles de gymnastique, y compris les vestiaires et les douches, les arguments architecturaux et de design sont souvent mis en avant, la praticabilité passant alors au second plan. JBA explique qu'au sein de l'ASEP, de nombreuses idées sont en cours afin d'élaborer une solution solide sur ce thème, en collaboration avec des experts en architecture et en enseignement du sport. Le sujet sera discuté plus en détail l'après-midi avec les présidents des associations cantonales.
- **Tournois internationaux en Suisse** : l'année dernière, JBA a pu participer à un grand tournoi d'unihockey à Zurich, dans la Swiss Life Arena. Le stade était bien rempli, notamment par des élèves invités au tournoi, ce qui représentait une situation gagnant-gagnant pour les organisateurs et les élèves. JBA encourage tous les organisateurs de grands tournois à adopter ce principe et à le diffuser.
- **Mesures d'économie de l'OFSP (Semaines universitaires de Macolin)** : En raison de mesures d'économie, les Semaines universitaires de Macolin (SHM) ont dû être supprimées pour les étudiants en sport. L'ASEP respecte cette décision budgétaire, mais regrette que le lien entre les étudiants en sport universitaire et le centre sportif national de Macolin soit perdu. Ce lien doit être maintenu sous une forme ou une autre. Une idée à creuser serait peut-être de créer un pont entre ces deux mondes par le biais du Congrès national du sport scolaire. Une idée à développer.
- **RRM - S2 - Situation actuelle** : actuellement, le sport n'est pas une discipline fondamentale. Il est toutefois possible d'établir le sport comme option spécifique dans les différents cantons. Jean-Marc Aebischer (JAE, FR) présente brièvement le nouveau règlement de maturité aux personnes présentes et mentionne que, selon les articles 9 & 10, un certain nombre de disciplines font partie des disciplines fondamentales, mais que le sport n'en fait pas partie et n'est donc pas considéré comme relevant de la promotion. Il est toutefois possible de lister le sport comme matière à option obligatoire. Cela signifie que le sport reste une branche complémentaire, mais qu'il peut désormais aussi être une branche principale. Cela devrait toutefois être initié individuellement dans les cantons et JAE sensibilise donc les personnes présentes à cette possibilité. Il mentionne en outre qu'une condition pour l'établissement d'une discipline principale est la conception scientifique. La matière « sport » pourrait donc être traitée de manière scientifique et pas seulement pratique. Urs Böller (ASSEP) demande si cette nouvelle possibilité s'ajoute aux trois heures de sport obligatoires à l'école ou si elle les remplace. JAE assure qu'il s'agirait d'un supplément, mais que le nombre exact (total) d'heures n'a pas encore été déterminé. Les personnes présentes sont d'accord pour dire qu'il ne faut pas toucher aux 3 heures de sport obligatoires (pratiques et en mouvement), mais

que des heures de sport supplémentaires (également théoriques) peuvent être souhaitées. JBA explique que l'ASEP soutient les efforts des cantons visant à faire du sport une priorité.

- **Éthique** : Céline Tschopp (CTS) présente le partenariat entre l'ASEP et Swiss Olympic, qui a permis à l'ASEP (et à ses associations membres cantonales) d'intégrer le nouveau statut éthique dans ses statuts. Dans un deuxième temps, les changements demandés dans la gestion de l'association seront vérifiés et mis en œuvre - mais cela ne concerne que l'ASEP elle-même et non ses associations membres.
- **Protection des données** : la nouvelle déclaration de protection des données, conforme à la revLPD, est disponible en allemand et en français sur www.svss.ch et sur tous les sites web affiliés à l'ASEP. JBA attire l'attention sur le fait que les associations cantonales sont également soumises à la revLPD et doivent reprendre les déclarations correspondantes. L'ASEP apporte volontiers son aide dans ce domaine et peut mettre des modèles à disposition.
- **Organigramme de la JSSS** : JBA remercie l'ensemble du CO permanent de la JSSS de l'ASEP et présente, à l'aide de l'exemple de la dernière JSSS 2023 en AG, l'organigramme de la JSSS avec le CO permanent et le CO local. En gros, il y a l'OFSPPO et le canton organisateur qui offrent un soutien financier. Le groupe de travail JSSS de l'ASEP (CO permanent) élabore, en collaboration avec la CRCS, les conditions-cadres et met ensuite en place, avec le CO local, l'événement à tour de rôle dans les différentes régions de Suisse.
- **Conférence annuelle - vision d'avenir** : La conférence d'aujourd'hui est axée sur l'échange entre les cantons et les participants. L'ASEP aimerait savoir ce qu'ils attendent et souhaitent de leur participation à la conférence annuelle, afin de pouvoir à l'avenir adapter encore mieux l'événement aux besoins des participants. Les suggestions à ce sujet seront les bienvenues tout au long de la journée.
- **Activdispens** : Christoph Wechsler (CWE) présente les nouveautés du projet Activdispens. Le projet « Activdispens dans l'enseignement de la natation » est déjà en cours de réalisation. Après un retard dû à une maladie, l'objectif est que le projet soit mis en ligne en février/mars 2024. La deuxième extension d'Activdispens concerne le niveau primaire, car à ce niveau également, les enfants ont de plus en plus tendance à ne plus vouloir bouger, surtout en cas de blessure. Le projet est déjà en cours de planification et entrera prochainement dans sa phase de mise en œuvre. Par ailleurs, la question de la responsabilité (pour les élèves disposant d'un certificat médical) a également été clarifiée dans le cadre d'Activdispens. La déclaration et les explications correspondantes se trouvent en allemand, français et italien sur www.activdispens.ch. Pius Aschwanden (GL) demande ce qu'il en est lorsque les parents des élèves concernés décident que leurs enfants ne peuvent pas participer aux cours (surtout de natation), par exemple en raison d'un rhume. CWE explique que les parents ne peuvent pas officiellement dispenser les enfants, seul un médecin peut le faire. Il souligne en outre que les nouveaux exercices des cours de natation se déroulent tous en dehors de la piscine. Un passage correspondant, selon lequel les élèves doivent également suivre les cours de sport dès qu'ils arrivent à l'école (tant qu'il n'y a pas de certificat médical correspondant), devrait figurer dans le règlement scolaire. Nico Senn (SO) mentionne que les certificats médicaux permettent souvent une dispense des cours d'éducation physique, mais pas de l'activité physique.
- **Rétrospective du Congrès du sport 2023** : Après une courte pause animée, au cours de laquelle un concept de Patrick Fust (responsable de module au Congrès sportif 2023) a été mis en œuvre, la bande-annonce du congrès 2023 est projetée avec des impressions et des images de la photographe du congrès Sonja Treyer. JBA remercie Serena Muscogiuri et Michelle Schmid pour l'organisation du congrès.

3. Congrès de formation continue de l'ASEP

Christoph Wechsler (CWE) présente les chiffres des formations continues de l'ASEP en 2023 par rapport à l'année précédente. Jusqu'à présent, les formations continues centrales ont enregistré un nombre de participants légèrement inférieur en 2023 qu'en 2022, car le cours d'été polysportif a dû être annulé en raison d'un nombre insuffisant de participants après un report du cours. Les évaluations des cours (déjà organisés) sont toutefois restées satisfaisantes en 2023, ce qui témoigne de la qualité élevée des cours. En ce qui concerne la formation continue sur place, deux cours de plus ont pu être proposés en 2023 par rapport à l'année précédente et, là aussi, l'évaluation des cours réalisés se situe dans une fourchette élevée, avec 3,74 sur 4,00. Christian Fischer (FL) remercie personnellement l'ASEP et le CWE pour la formation continue sur place qui vient d'avoir lieu à Vaduz et qui a été très appréciée. Il recommande vivement cette offre. Concernant le Congrès pédagogique « Activité physique et sport » 2023, il apparaît que moins de modules ont été

proposés en 2023 qu'en 2021, mais qu'ils ont attiré légèrement plus de participants/jour. Ici aussi, l'évaluation de 3,69 se situe dans une bonne fourchette, comparable à celle des années précédentes.

CWE présente également une nouvelle fois les chiffres du premier Congrès sportif de Suisse orientale en 2022, en vue de la prochaine édition en 2024 (14-15.09.2024).

4. Échange « Technologie en EPS »

Stephan Sailer de BVSS (BE) a contacté l'ASEP et lui a demandé son avis sur la « technologie dans l'éducation physique ». En réponse, l'ASEP a élaboré un document lors de la réunion à huis clos de 2023, qui définit la position et les idées de l'ASEP concernant la « technologie dans l'éducation physique » et qui peut être utilisé par les cantons pour prendre position. Patricia Birrer (BL) soutient la position de l'ASEP et cite la devise « aussi peu que possible », afin de ne pas perdre l'échange personnel. André Marquetant (SH) plaide pour une zone sans téléphone portable ni tablette dans les cours d'éducation physique. Stephan Sailer (BE) se rallie à ce qui a été dit, mais estime que la numérisation n'est pas forcément mauvaise pour l'enseignement du sport. Florian Ming (OW) constate qu'au cours des dernières années, l'enseignement de l'éducation physique s'est théorisé et considère que cela représente un plus grand danger pour le temps consacré au mouvement que l'utilisation judicieuse de la technologie dans l'éducation physique. Il n'a personnellement pas constaté de perte de qualité ou d'interaction avec la numérisation déjà utilisée dans l'enseignement. Ruedi Schmid (RSC) soutient cette affirmation, rappelle l'outil numérique du projet Activdispens et espère qu'à l'avenir, la technologie aura un effet de soutien et permettra ainsi d'augmenter encore le temps d'activité physique. Andrea Derungs (TLKZ) voit les possibilités avant tout dans l'instruction et le feedback. Rolf Laager (AG) dit « oui » aux moyens auxiliaires, mais le mouvement doit toujours être au premier plan et il ne faut pas que cela devienne trop théorique. Romy Haueter (GR) lance que dès qu'il y a une plus-value pour le temps de mouvement, la technologie est la bienvenue dans l'enseignement du sport. Christian Fischer (FL) présente l'exemple de la « salle pour tous », où l'on proposait des sports électroniques dans une salle et du sport « normal » dans une autre - on a observé qu'au fil du temps, les sportifs électroniques se sont décidés d'eux-mêmes pour les sports plus traditionnels et sont passés dans ces salles. Florian Ming (OW) a également fait cette observation, à savoir que les élèves ont abandonné d'eux-mêmes leur ordinateur portable. Pius Aschwanden (GL) estime que la numérisation doit venir de l'enseignant de sport (et être mise en œuvre par lui) et être utilisée de manière ciblée (par exemple pour faciliter le feedback aux élèves).

5. Divers

Rolf Laager (AG) remercie Gianin Müller (co-président du CO local JSSS 2023, AG), qui a pris sa retraite et mérite un grand merci pour le travail accompli et son engagement en faveur de l'éducation physique.

6. Agenda

Les dates de l'ASEP pour 2024 sont présentées et sont également visibles à la fin du procès-verbal.

Procès-verbal de la séance des président.e.s des associations cantonales

1. Accueil et informations

Céline Tschopp (CTS) souhaite la bienvenue aux présidents des associations cantonales et/ou à leurs représentants à la séance de l'après-midi et présente le déroulement de la séance.

Rolf Laager (AG) et Florian Ming (NW) sont remerciés, Stefan Frei et Basil Furrer sont accueillis en tant que présidents des associations cantonales AG et NW.

2. Procès-verbal de la Conférence annuelle du 16 novembre 2022

Le procès-verbal de la dernière conférence annuelle est adopté à l'unanimité et Michelle Schmid est remerciée.

3. Informations générales

- **Questionnaire tournois S2** : les championnats suisses ne peuvent être organisés que si des éliminatoires ont également lieu au niveau cantonal. Pour ce faire, une enquête a été menée dans les cantons afin de déterminer dans quelles disciplines sportives cette situation existe. CTS remercie toutes les personnes présentes pour leur participation.
- **Newsletter** : l'ASEP envoie chaque année 8 newsletters électroniques à environ 4'500 abonnés. L'ASEP aimerait présenter un canton et son association dans chacune de ces news. CTS demande à la ronde si cette offre serait appréciée et les réactions sont tout à fait positives. Matthias Zürcher, qui est responsable de la communication à l'ASEP, va donc continuer à élaborer ce projet et les présidents seront contactés par l'ASEP à l'occasion. Andrea Derungs (ZH, TLKZ) aimerait que l'on ne se concentre pas en premier lieu sur la personne ou le comité, mais sur des projets ou de belles initiatives en cours dans les associations et les cantons.
- Le souhait d'une plateforme d'échange (Facebook, WhatsApp, etc.) pour les présidents/comités des associations cantonales est également exprimé.
- **Partenaires** : en ce qui concerne le partenariat avec un centre de fitness (pour les membres de l'ASEP), l'ASEP a mené des discussions avec son partenaire SWICA. Dès que quelque chose se présentera, les cantons seront informés.
- **Élargissement du ressort Réseau des Cantons alémaniques (NKD)** : l'ASEP cherche un nouveau membre du CC qui souhaiterait collaborer à l'ASEP et à ses projets et soutenir Céline Tschopp (NKD) et Marianne Jaquemet (Groupe Romands & Tessinois, GRT) dans l'encadrement des cantons, surtout en Suisse orientale. Une description du poste a été établie, mais l'élargissement officiel au sein du CC doit encore être voté lors de la prochaine assemblée des délégués.
- **Infos externes** :
 - **J+S 3.0**: fusion des groupes cibles (« jeunes » & « enfants »), suppression des groupes d'utilisateurs, solution nationale pour les moniteurs/monitrices assistants J+S.
 - « **L'école bouge** » : Promotion Sport Suisse veut financer le projet de 2024 à 2026 par le biais des « domaines d'encouragement spéciaux » et, à partir de 2027, par le biais de la contribution de base et le poursuivre ainsi.
 - **Jeux olympiques d'hiver** : selon l'étude, réalisables et finançables pour 203x en Suisse.

4. Échange par groupes

Un World Café est organisé, au cours duquel les participants passent de table en table sous la direction de trois animatrices et discutent de différents thèmes tels que : « Qualité dans l'éducation physique » (projet Wegweiser du canton de SZ), « Unique Selling Point » et « Protection de la sphère privée ». Parallèlement, le GRT échange des informations sous la direction de Marianne Jaquemet.

5. Échange en plénum

- **Sphère privée** : des thèmes tels que « différences entre hommes et femmes », « bodyshaming », « prise de photos et de films », « harcèlement », « obligation de prendre une douche » (et les raisons possibles de sa nécessité) ont été abordés. La prochaine étape consiste à échanger avec les élèves et à identifier les véritables raisons des problèmes afin de les aborder de manière efficace et ciblée.
- **Unique Selling Point (USP)** : un concept d'USP a été élaboré pour l'ASEP. Ce concept est relativement large, afin de pouvoir choisir ce qui est nécessaire dans les cas individuels. La composition peut

également être transposée aux associations cantonales et celles-ci peuvent volontiers l'utiliser. Au cours de la discussion, l'idée de solidarité est apparue comme un « selling point » (surtout pour une adhésion payante). Dans ce domaine, les succès (politiques) devraient être davantage communiqués. Le cas échéant, la présentation réalisée par la CTS pour les assemblées générales des cantons peut également être utilisée pour recruter de nouveaux membres.

- **Qualité de l'éducation physique** : Tabea Schelbert (SZ) a présenté lors de l'échange le guide de la qualité de l'éducation physique élaboré par le canton de Schwyz et a intégré de nouveaux inputs sur la manière de garantir et de maintenir une bonne qualité dans l'éducation physique, comme l'idée de labels que les écoles obtiennent lorsqu'elles sont « favorables au sport » ou des enquêtes, des visites d'experts dans les écoles, des possibilités de formation continue (entre collègues, dans le canton ou au niveau national). Patricia Birrer (BL) fait remarquer que cela ne doit pas devenir trop théorique et que l'activité physique en soi doit être au centre des préoccupations. Michael Wägeli (TG) se prononce lui aussi clairement en faveur de l'importance de la qualité fondamentale de l'enseignement de l'éducation physique, qui fait aussi partie, dans une certaine mesure, du mandat professionnel d'un enseignant d'éducation physique et qui peut et doit être revendiquée.
- **Échange GRT** :
 - **Qualité de l'enseignement du sport** : il a été constaté que des spécialistes du sport italiens étaient employés au Tessin et des spécialistes français à Genève. La question de la formation adéquate de ces professionnels a été soulevée. La communauté tessinoise a demandé pourquoi les diplômés du Tessin n'enseignaient pas dans leur propre canton après avoir terminé leurs études. L'importance de garantir trois heures d'éducation physique par semaine a été soulignée. Il a été noté que des exigences réalistes devraient être posées afin de réaliser ce qui existe déjà et d'éviter des pertes inutiles. La qualité de l'enseignement devrait également être garantie par le respect de conditions de travail adéquates pour les enseignants. Il a été souligné que ce n'est pas toujours le cas, notamment en ce qui concerne le manque de locaux et d'infrastructures. Il a été suggéré d'améliorer la qualité de la formation dans les hautes écoles pédagogiques (HEP), en particulier pour les enseignants qui se spécialisent dans l'éducation physique.
 - Unique Selling Point (USP)** : le comité de Neuchâtel a décidé de publier un petit livret d'exercices pratiques dans le domaine du sport. Ce livret sera disponible sur le site web de l'association à chaque assemblée générale. À Genève, une protection juridique est offerte aux membres à des conditions avantageuses, ce qui a été particulièrement utile ces derniers mois, car les enseignants sont régulièrement confrontés à des accusations infondées, notamment en ce qui concerne le traitement prétendument inapproprié des attouchements. L'accent a été mis sur le fait que le travail devrait viser des objectifs

6. Mentimeter (avenir de l'ASEP)

Afin de cerner les attentes des participants à la conférence annuelle, CTS & JBA réalisent un sondage « Mentimeter ». Il en ressort que beaucoup souhaitent plus d'engagement dans la politique et plus d'échanges. La formation continue arrive en troisième position. Les offres personnelles et les offres de partenaires pour les écoles arrivent en dernière position dans les attentes des cantons envers l'ASEP. Par rapport à un précédent « Mentimeter », les besoins des associations cantonales n'ont pas beaucoup changé et l'ASEP maintient donc sa stratégie afin de répondre le plus complètement possible à leurs souhaits. L'ASEP a déjà pu aborder ou même réaliser de nombreux souhaits exprimés concrètement il y a 4 ans. Elle s'en tient à d'autres et continue de le faire.

7. Informations des cantons

CTS affiche tous les logos des associations cantonales, qui seront ensuite placés sur le nouveau site web de l'ASEP afin de s'assurer qu'aucun n'est obsolète.

Rolf Laager (AG) présente la tradition que l'alv fbs fait revivre dans le canton d'Argovie et qui consiste à décerner des distinctions aux membres qui fournissent des prestations extraordinaires ou aux auteurs de travaux de diplôme/projets remarquables sur le thème du sport ; une tradition qui récompense d'une part les membres et qui fait également mieux connaître le groupe. Il se réjouit également des échanges intenses qu'il a pu avoir avec les autres présidents et qu'il continuera volontiers à entretenir.

Patrick Biese (LU) : le canton de Lucerne a décidé de se battre pour le sport en tant que discipline prioritaire et de s'attaquer à la procédure avec un groupe de travail (sans pour autant toucher au sport en tant que « discipline fondamentale »). Il se prononce aussi clairement en faveur du sport comme branche de promotion, comme c'est déjà le cas à Lucerne.

Raphael Kägi (SG) : Dans le canton de Saint-Gall, la question se pose de savoir si les écoles cantonales se prononcent en général en faveur du sport comme option spécifique. Andrea Derungs (TLKZ, ZH) mentionne qu'un sondage a été réalisé dans le canton de Zurich et que les avis sont partagés dans les gymnases (de manière relativement équilibrée). Dans le canton de Soleure également (Nico Senn), le sport est déjà une matière de promotion, ce qui doit être maintenu. La question qui se pose ici est plutôt de savoir si une option spécifique plus générale « santé » serait peut-être même plus judicieuse.

Stephan Sailer (BE) : dans le canton de Berne, la recherche d'une personne apte à faire avancer politiquement le projet de faire du sport une discipline prioritaire (non seulement à Berne, mais peut-être même dans toute la Suisse) est encore en cours. Ainsi, même si les démarches sont très différentes d'un canton à l'autre, il serait possible de créer une ressource et un soutien communs pour tous.

Patricia Birrer (BL) : À Bâle-Campagne, les avis sont très partagés. Ils tendent plutôt vers une simplification avec une réduction des matières principales. Il est toutefois très difficile de trouver un consensus.

Laurent Gothuey (GE) : à Genève, la question de savoir si le sport doit devenir une discipline prioritaire ou non n'a pas encore été posée.

JBA pose les questions suivantes au nom du canton du Valais :

- Dans quels cantons existe-t-il des décharges pour l'organisation de manifestations/camps ? : AG (si cela a lieu pendant les vacances, on reçoit une semaine de vacances à définir), GL (cela fait partie du mandat professionnel, les camps sont obligatoires et ont lieu pendant le temps scolaire. Ils ne peuvent pas coûter plus de 170 CHF), LU (pendant les vacances, il y a une compensation financière (plutôt maigre)), OW (pendant les vacances ; les enseignants peuvent en contrepartie « skier gratuitement pendant 1 semaine »), TI ((les camps (de ski) ne peuvent pas avoir lieu pendant les heures d'école, car sinon ils ne peuvent pas coûter plus de 130 CHF), TG (la Kanti fait aussi le camp de ski pendant les vacances, mais l'école professionnelle va en camp pendant les heures d'école. L'enseignant reçoit alors un crédit de 5 heures de cours par jour au camp. Les autres leçons manquées sont toutefois déduites. Les apprentis paient 85 CHF par jour).

Andrea Derungs (ZH) pense qu'il faut faire plus de lobbying (au niveau suisse -> LCH, ASEP) pour le travail des enseignants (de sport) (également en dehors de l'enseignement (de sport) régulier) afin d'améliorer l'image et de montrer l'état des choses. L'enquête sur le temps de travail effectif parmi les enseignants d'éducation physique est également évoquée. En outre, il est remarqué que les collègues enseignants ne sont souvent pas en mesure d'évaluer la charge de travail d'un professeur de sport.

Stephan Sailer (BE) met également en garde contre le fait que certains enseignants d'éducation physique se comportent effectivement conformément à la mauvaise image qu'ils ont et ne remplissent pas le mandat professionnel exigé, afin de mettre l'éducation physique sur un pied d'égalité avec d'autres disciplines. JBA résume en disant qu'il faut communiquer différemment selon le canal et le public. Raphael Kägi (SG) recommande à tous de poursuivre la lutte pour l'éducation physique (p. ex. pour l'égalité salariale), même si des articles de presse douteux ou des collègues enseignants qui ne partagent pas les mêmes idées se mettent en travers de la route. De bons contacts avec les politiciens sont utiles à cet égard. Michael Wägeli (TG) propose de donner un aperçu de la vie quotidienne d'un professeur de sport par le biais de séquences vidéo.

- Dans quels cantons existe-t-il une décharge en raison de l'âge ? Dans 15 des cantons présents.
- Existe-t-il des cas où le niveau secondaire 2 a plus de leçons hebdomadaires que le niveau secondaire 1 ? Dans tous les cantons présents, si c'est le cas, c'est l'inverse.
- Pour finir, Rolf Laager (AG) soulève la question de savoir qui bénéficie de congés payés pour se rendre par exemple à la conférence annuelle de l'ASEP ? : 12 des représentants présents (mais pour 6 personnes, c'est très compliqué) répondent par l'affirmative.

CTS attire l'attention sur le site web de la CDIP, qui publie les résultats de l'enquête annuelle auprès des cantons (notamment le nombre de leçons obligatoires, les décharges d'âge et de fonction d'enseignement en classe, la promotion ainsi que les données salariales) :

- [Enseignants: nombre de leçons, mandat professionnel — CDIP](#)

- [Promotion: instances, décision — CDIP](#)

8. Divers

Aucune proposition.

Clôture de la conférence annuelle officielle des présidents à 15h40.

Procès-verbal de la séance des responsables du sport scolaire

1. Accueil et informations

Jonathan Badan (JBA) souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour la deuxième partie de la conférence annuelle.

2. Procès-verbal de la Conférence annuelle du 16 novembre 2022

Le procès-verbal de la dernière conférence annuelle, rédigé par Annerös Russi, a été approuvé en l'état et remercié.

3. Prise de position « Intervention de personnes externes dans l'enseignement du sport »

L'objectif de cette prise de position est de protéger la profession. Ruedi Schmid (RSC) attire l'attention sur le point 3, où la présence physique du professeur de sport est requise.

Simon Best (AG) demande ce qu'il en est pour le sport scolaire facultatif. JBA répond que cela ne relève pas de notre responsabilité, car nous sommes responsables du sport scolaire obligatoire.

Christian Fischer (Liechtenstein) présente leur système. Les différentes associations sportives peuvent se faire certifier pour six mois auprès de l'Office du sport et donner ensuite des inputs dans l'enseignement obligatoire du sport. Une évaluation a toujours lieu par la suite. Le système fait ses preuves.

4. Journée suisse de sport scolaire 2023 & 2024

JSSS 2023 à Brugg/Windisch, canton AG

Pour commencer, la bande-annonce de la JSSS 2023 est présentée.

La JSSS était répartie sur 6 sites autour de Brugg et Windisch.

Simon Best (responsable Sport AG) présente ensuite les chiffres de la journée :

- 12 disciplines
- 2154 participants
- 401 équipes des 26 cantons
- 450 bénévoles
- 14 sites sportifs
- 40 nuitées
- 88 hôtes d'honneur
- Au total 52 membres du CO (dont 13 responsables de secteur)

Il s'est avéré qu'il est décisif d'avoir les bonnes personnes au sein du comité d'organisation et de répartir largement les responsabilités.

La visite et la définition précoces des sites pour les différentes disciplines ont été un facteur de réussite essentiel pour les compétitions sportives.

Simon Best présente le budget (CHF 365'000.-) et le décompte (CHF 310'000.-).

Les enseignements tirés de l'événement sont :

Cela vaut la peine ...

- ... de clarifier et de communiquer à temps les responsabilités de toutes les personnes impliquées dans la manifestation
 - Accord ASEP ↔ Organisateur (canton)
 - Concertation entre les responsables de domaines, les responsables de secteurs, les responsables de disciplines, etc.
- ... de fournir suffisamment tôt aux responsables du sport scolaire des autres cantons les principaux délais (inscriptions à blanc, inscriptions d'équipes) tâches et informations détaillées sur le déroulement.
- ... de définir des indemnités claires et transparentes pour les responsables de domaines, les responsables de secteurs, les responsables de disciplines et les arbitres / juges.

Le nombre d'inscriptions a été plutôt décevant. La date avant la Pentecôte était-elle bien choisie ? Une brève discussion a permis d'en chercher les raisons, sans toutefois parvenir à une conclusion évidente.

Les organisateurs présentent le règlement d'indemnisation des bénévoles, qui peut volontiers être repris par les futurs CO.

Carla Spielmann (responsable durabilité/inclusion/intégration) sur les enseignements tirés de son département :

- Un legs (héritage d'un événement) est important.
- L'inclusion doit être renforcée. Pour cela, une bonne communication est importante.
- Pour la durabilité, tous les transports ont été effectués en transports publics et la restauration a été organisée sans emballage et avec une bourse d'échange.
- La collaboration avec SpiritOfSport@School a été bonne.
- Les T-shirts des bénévoles provenaient d'un stock restant de SO
- La manifestation commune avec les invités a été l'occasion d'un bon « réseautage ».

Le transfert de la gestion des connaissances doit permettre d'économiser des ressources à long terme et de mettre en place une organisation événementielle durable pour les futures Journées suisses de sport scolaire (compilation de documents pour l'ASEP). Vorlage Vereinbarung

- Chronologie
- Liste de contrôle des délais et des tâches
- Budget
- Aperçu du thème de l'inclusion et lettre aux enseignants
- Modèle de règlement d'indemnisation
- Modèle de cahier de programme
- Modèle de cahier des charges

Des clarifications supplémentaires sont nécessaires en ce qui concerne l'inclusion et l'intégration !

Alessandro Lava (président du CO de la JSSS 2024) informe sur la prochaine journée sportive scolaire au Tessin :

- La JSSS aura lieu à Tenero et à Bellinzona.
- Tous les sites de compétition seront accessibles en transports publics ou à pied.
- Le comité d'organisation compte sur environ 3'000 personnes (athlètes et accompagnateurs).
- Les disciplines sportives sont organisées par les fédérations ou les clubs.
- Le budget s'élève à CHF 210'000.
- Il y a des possibilités d'hébergement à Tenero et à Bellinzona. 200 places sont réservées. Les frais sont à la charge des écoles.
- Le transport vers le Tessin pourrait poser un problème. Le CO est en contact avec les CFF.

Des questions émergent du public :

- Les 200 places d'hébergement réservées semblent insuffisantes → Marc Hügli (OFSPPO) explique que l'OFSPPO finance déjà la manifestation et qu'il n'est donc pas possible de prendre également en charge les nuitées.
- Le transport des vélos par les CFF pourrait poser problème → On pourrait louer des VTT au CST (60 disponibles)
- La manifestation devrait être organisée de manière à ce qu'il soit encore possible de rentrer chez soi.

Mattia Gyöngy (directeur de Swiss Triathlon) présente le triathlon/duathlon comme sport de démonstration au SSST 2024 :

- Un relais mixte (2 hommes/2 femmes par équipe) de duathlon (1km run/25km bike/ 1km run) est envisagé. L'intégration d'athlètes para et/ou spéciaux est possible.
- Triathlon (0,2 km natation/25km VTT/1km run) serait également possible.
- Un règlement spécial sera élaboré pour la JSSS.
- Aucune infrastructure spéciale n'est nécessaire. L'équipement nécessaire est constitué d'un vélo, d'un casque, de chaussures de course et d'une tenue.

Une brève discussion s'ensuit sur la question de savoir pourquoi le duathlon plutôt que le triathlon. Les avis évoluent plutôt en faveur du duathlon (plus facile à réaliser).

Swiss Triathlon prend contact avec le CO de la JSSS 2024. Les cantons seront ensuite informés.

5. Informations des cantons

Martina Kropf (responsable de la promotion du sport dans le canton de ZH) informe sur les chances et les risques pour le sport scolaire facultatif de J+S 3.0 (les groupes cibles sont réunis [5-20 ans], les groupes d'utilisateurs sont supprimés, il existe une solution nationale pour les moniteurs assistants).

Les conséquences possibles sont :

- Suppression de Allround
- Suppression des doubles contributions de soutien dans le NG5 pour les participants de 5 à 10 ans

Conséquences possibles pour le canton de ZH

- En cas de suppression de Allround, il n'est plus possible de développer les offres dans le cadre des structures de jour (72% des heures-participants dans les cours de sport scolaire facultatifs pour les 5-10 ans sont Allround).
- Plus de formation et de perfectionnement pour les personnes sans lien étroit avec une discipline sportive.
- En cas de suppression des doubles subventions, réduction de CHF 322'500 des subventions J+S annuelles pour les écoles zurichoises et éventuelle redistribution des fonds des offres d'initiation à bas seuil et à large impact vers les offres sportives orientées vers la performance.

Demande de Martina Kropf de ne pas oublier le sport scolaire facultatif dans les discussions avec l'OFSP et d'intégrer activement les préoccupations du sport scolaire facultatif dans les discussions.

La CRCS a décidé d'un tournus pour les lieux d'organisation de la JSSS. Les régions de la CRCS désigneront chacune un canton pour l'organisation.

Un GT JSSS a été créé pour aider à transmettre les connaissances.

6. Divers

Patrick Badoux (VD) demande s'il est possible, en tant que canton, d'inscrire 4 équipes pour l'athlétisme à la JSSS → RSC clarifie la question.

Clôture de la conférence annuelle officielle des responsables du sport scolaire à 15h45.

Pour le procès-verbal



Michelle Schmid


Pour la présidence



Jonathan Badan

Winterthur, 16.11.2023

AGENDA

	<p>Prochaines dates</p> <p>2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • SVSS conférence régionale • 53^e JSSS • Assemblée des délégués ASEP • Congrès ASEP Ostschweiz • Conférence annuelle ASEP <p>Mercredi 13 mars online Vendredi 24 mai à Bellinzona/Tenero TI Samedi 8 juin à St-Galle 14 / 15 septembre à Coire GR Mercredi 13 novembre à Zurich</p>
---	--

CC (étendu) excusé

Viviane Aebischer, co-présidence ASES
 Grégory Auguet, co-présidence ALUMNI HEFSM
 Ilaria Ferrari, présidence REDEPS
 Sven Hofer, co-présidence ASES

Carole Howald, co-présidence ALUMNI HEFSM
 Serena Muscogiuri, Admin JSSS / FC Events ASEP
 Heinz Trachsel, finances ASEP
 Matthias Zürcher, communication / marketing ASEP

Associations cantonales présentes

AG Rolf Laager (pour Stefan Frei)
BE Stephan Sailer
BL Patricia Birrer
FR Jonathan Badan
GE Laurent Gothuey (pour Mélanie Bolay)
GL Pius Aschwanden
GR Romy Haueter
LU Patrick Biese
NE Guillaume Maire
NW Fränzi Ettlin (pour Basil Furrer)
OW André Röhlin

SG Raphael Kägi
SH André Marquetant (aussi pour Regula Schneble)
SO Nicolas Senn
SZ Béatrice Formaz, Thade Flury, Tabea Schelbert (pour Roman Schnüriger)
TG Michael Wägeli
TI Mosè Canepa, Luisa Korell
ZG Marcel Gisler
ZH Andrea Derungs (TLKZ & vice-présidence ASEP), Jürg Philipp (KZS)

Associations cantonales excusées

AR Roger Pighi
BS Claudio Jenny
JU Julien Spinelli

UR Jolanda Herger
VD Jacques Rubattel
VS Yannick Praz, Michaël Voumard

Responsables du sport scolaire ou représentants présents

AG Simon Best
AR Roman Hasler
FL Christian Fischer
FR Jean-Marc Aebischer
GR Sabine Neuwirth
NW Judith Odermatt
OW Florian Ming
SG David Kalberer

SH Fabian Hauser
SZ Lars Reichlin
TI Alessandro Lava
UR Michelle Marty
VD Patrick Badoux
ZG Aylin Küçük
ZH Martina Kropf

Responsables du sport scolaire ou représentants excusés

AI Rahel Schytwer
BE Marc Ringgenberg, Sabrina Hofer
BL Cindy Solèr
BS Yves Moshfeg
GE Ava Monney
GL Rolf Hösli

JU Vincent Pilloud
LU Markus Kälin, Philipp Wermelinger
NE Jean-Philippe Favre, Sébastien Rytz
SO Pascal Bussmann
TG Michael Krucker
VS Grégoire Jirillo

Invités présents

Mattia Gyöngy, Swiss Triathlon
 Marc Hügli, OFSPO

Carla Spielmann, CO JSSS 23 (AG)
 Marco Sulser, CO JSSS 2024 (TI)

Invités excusés

Philipp Hartmann, président CRCS

Christian Koch, CO JSSS 23 (AG)